

Vers une charte des événements autour du livre et de la lecture

Le 14 septembre 2018, l'AR2L Hauts-de-France a présenté une Charte régionale autour du livre et de la lecture. En voici le texte intégral, à commencer par son préambule qui pose les enjeux de la professionnalisation des manifestations.

Salon du livre, fêtes et festivals littéraires, un bienfait pour les territoires

Chaque année, la vie littéraire de la région s'exprime au travers des très nombreuses occasions de rencontres et d'échanges entre les auteurs et le public : festivals, fêtes et salons du livre, lectures, rencontres en librairies, en bibliothèques... On dénombre en 2018, 109 événements littéraires en région Hauts-de-France.

Par ce foisonnement, les événements autour du livre de la région jouent un rôle majeur pour leur transmission ainsi que pour la dynamique des territoires :

- En favorisant avec passion la rencontre d'auteurs reconnus sans négliger de faire découvrir des artistes émergents et des nouvelles formes littéraires ;
- En participant à la médiation d'œuvres auprès du public ;
- En agissant sur le développement social et culturel d'un territoire ;
- En créant des lieux d'échange, de partage et de participation pour le public ;
- En réunissant les différentes énergies d'un territoire que sont les collectivités territoriales, les partenaires privés, les bibliothèques, les maisons d'édition, les librairies, les associations, les bénévoles, le public ;
- En entraînant des retombées économiques directes et indirectes ;
- En participant à l'image, la reconnaissance et le rayonnement d'un territoire.

Un environnement et un contexte à appréhender

Pour autant, organiser un événement littéraire n'est pas chose simple et demande de nombreuses connaissances et compétences : connaître la création littéraire nationale et régionale ; maîtriser le droit des auteurs et leurs conditions d'accueil ; savoir mobiliser des partenariats avec des libraires, des éditeurs et des professionnels de la lecture publique ; animer un comité de pilotage ; proposer de la médiation littéraire adaptée au public ; communiquer ; développer les publics ; accueillir invités, élus et public, monter une scène, une régie, animer des débats, des rencontres...

Il faut aussi appréhender au mieux certains facteurs qui pèsent sur les événements littéraires et qui les fragilisent :

- L'alourdissement des charges (service de sécurité et d'accueil du public, augmentation des coûts artistiques...);
- Un modèle économique fragile qui ne repose que sur les subventions publiques, lesquelles ont tendance à diminuer ;
- Une augmentation significative du nombre d'événements littéraires et culturels qui entraîne une concurrence entre les manifestations ;
- La difficulté de renouveler le public et de s'adapter aux évolutions des pratiques culturelles.

La charte : un outil pour accompagner les organisateurs

Dans cette perspective, l'Agence régionale du Livre et de la Lecture (AR2L) des Hauts-de-France, accompagnée de ses partenaires, la Direction régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et la Région Hauts-de-France, proposent une charte des événements autour du livre et de la lecture. Son but est d'accompagner les organisateurs, les élus, les partenaires dans la mise en œuvre d'événements en définissant un référentiel commun et partagé.

Issue d'un travail de concertation mené par l'AR2L Hauts-de-France avec des auteurs, des éditeurs, des bibliothécaires, des libraires, des organisateurs et des représentants des institutions, la charte des événements autour du livre et de la lecture s'appuie sur les recommandations et les préconisations de structures référentes comme le Centre national du Livre (CNL), la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (Fill), la région Hauts-de-France et la DRAC Hauts-de-France, tout en s'adaptant aux pratiques et besoins des organisateurs de la région.

Dans le respect de la diversité culturelle et territoriale, cette charte est construite comme un outil de sensibilisation et un code des bons usages afin d'encourager le développement de la vie littéraire de la région en recommandant des pratiques qui :

- S'inscrivent dans le respect du cadre légal et des droits de chacun ;
- Développent une logique de coopération et de dynamique territoriale impliquant les acteurs du livre ;
- Encouragent la médiation littéraire auprès de tous les publics.

Elle propose sept objectifs généraux qui témoignent d'une vision partenariale, interprofessionnelle et qualitative des événements autour du livre. Ces objectifs représentent un cadre commun et partagé par les différents acteurs du livre et de la lecture. Ils seront accompagnés de différents exemples puisés dans les manifestations de la région, de fiches pratiques et d'outils afin d'aider, d'encourager et professionnaliser les organisateurs dans leur pratique quotidienne.

Pourquoi adhérer à la charte ?

En adhérant à cette charte, l'organisateur d'un événement autour du livre et de la lecture prend sept engagements essentiels qui lui permettront :

- D'être reconnu par les professionnels du livre et de la lecture et de faciliter leur invitation ;
- De mettre en avant son savoir-faire auprès des élus ;
- De valoriser son événement auprès des publics ;
- D'entrer dans les critères d'éligibilité des subventions attribuées par les collectivités.

Il s'engage également à entrer dans une démarche active pour atteindre et respecter les objectifs et valeurs défendus par cette charte.